



HONORAIRES RESEAU M6C

Chaque conseiller du Réseau M6C est indépendant.

Les conseillers sont donc libres d'appliquer leur barème personnalisé, selon leurs propres critères (secteur, marché etc.)

Leurs honoraires sont consultables sur leur mini-site.

Dans le cas où il n'y aurait pas de barème d'honoraires personnalisé, c'est le barème du Réseau M6C National qui s'applique de fait.

Habitation: Appartement, maison, immeuble... hors terrain, VEFA –

Honoraires charge VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5.000€
50 001 à 100 000€	10,00%
100 001 à 250 000€	10.000€
Supérieur à 250 000€	5,00%

Estimation:

150€ TTC

Gratuit si mandat de vente au prix de l'estimation dans les 30 jours suivant cette dernière.

Location:

Ancien et neuf : Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 euros TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 euros TTC du m2

La part des honoraires à la charge du locataire est d'au maximum 50%. Le reste est à la charge du bailleur.

Arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenants dans une transaction immobilière:

Art-2 : 1. - Les professionnels visés à l'article 1er sont tenus d'afficher les prix effectivement pratiqués des prestations qu'ils assurent, notamment celles liées à la vente, à la location de biens et à la gestion immobilière, en indiquant pour chacune de ces prestations à qui incombe le paiement de cette rémunération.